**Réunion du conseil municipal**

**Communauté rurale de Cocagne**

**Le 9 septembre 2014**

**18h30**

**Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB**

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire, Monsieur Jean Hébert, procède à l’ouverture de la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue à l’assemblée et invité(e)s. Il a dix-sept personnes du public.

1. **PRÉSENCE**

**-Jean Hébert**

**-RogerDesprès**

**-Majella Dupuis**

**-Marc Goguen**

**-Harold McGrath**

**-Paul Lang, Secrétaire municipal/trésorier par intérim**

**-Odette Gallant, Secrétaire/trésorière adjointe**

1. **DÉCLARATION DE CONFLITS D’INTÉRÊTS**

**-aucun**

1. **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

2014-073

Il fut proposé par Roger Desprès, appuyé de Marc Goguen que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 AOUT 2014**

2014-074

Il fut proposé par, Harold McGrath appuyé de Majella Dupuis que le procès-verbal de la réunion du 26 aout 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
   1. **Comité de surveillance communautaire**

Le conseil a eu une séance d’information avec Marc Babineau et Tommy Léger de la GRC. Ces individus suggèrent que c’est ai rôle de la collectivité de créer un comité de surveillance communautaire. Dans le comité, chaque capitaine de quartier aurait, dix à vingt maisons. Ce comité de surveillance communautaire serait les yeux et oreilles de la communauté et lorsqu’il y a des activités suspectes, les gens aviseraient la G.R.C. Ils sont ouverts à faire une réunion publique afin d’identifier les besoins de la communauté. Ce n’est pas une responsabilité du conseil, mais des citoyens. Le conseil est là pour l’appuyer la communauté.

2014-075

Il fut proposé par, Harold McGrath appuyé de Majella Dupuis que le conseil organise une date pour une réunion publique.

Adoptée

* 1. **Dévoilement de la plaque Allison Dysart**

-Le dévoilement de la plaque Allison Dysart aura lieu lors de l’ouverture officielle du bureau de la communauté rurale le 21 septembre avec la présence de la famille Dysart. Une annonce sera envoyée dans la poste.

* 1. **Ouverture officielle du bureau de la CR**

-Le 21 septembre de 14 heures à 16 heures. Le dévoilement de la plaque Dysart sera à 14 heures.

* 1. **Formation du nouveau conseil municipal**

-Le conseil à assisté à une formation avec Monsieur Denis Bujold du Ministère de l’Environnement et gouvernements locaux le samedi 6 septembre. Monsieur Bujold était directeur général d’une communauté avant d’être avec le Ministère, alors il apportait de l’expérience et du vécu avec cette présentation. Il félicite le conseil pour le beau travail déjà accompli dans sa courte vie.

* 1. **Site web de la Communauté rurale**

-Marc Goguen veut de l’information pour le site web de la Communauté rurale de Cocagne. Paul Lang va vérifier avec des consultants.

-Le conseil aimerait faire enlever des commentaires sur le site Facebook. Ce n’est pas nécessairement les valeurs du conseil. Un membre du public n’est pas d’accord avec le conseil, mais va s’occuper de changer le titre du groupe Facebook.

* 1. **Création d’un logo**

-Jean Hébert a parlé avec la direction de l’école et comme récompense les élèves auraient une visite au Musée de Moncton au coût de 450$ qui comprend 3 autobus avec les conducteurs. Une date limite pour le concours sera proposée.

2014-076

Il fut proposé par, Marc Goguen appuyé de Majella Dupuis que le nouveau logo soit fait avant le 31 octobre et que le conseil débourse les frais de 450$ pour la location d’autobus scolaire pour la visite au musée de Moncton comme récompense pour les élèves de l’école d’avoir développé le logo.

Adoptée

1. **PRÉSENTATIONS PUBLIQUES : Sylvie DesRoches-Big Bike-**Sylvie DesRoches du conseil récréatif de Cocagne invite le conseil de participer au Big Bike le lundi 15 septembre pour la fondation du cœur. Roger Desprès, Jean Hébert et Majella Dupuis vont participer.

**-Jean Goguen-Planification rurale-** Jean Goguen de la Commission de services régionaux était présent pour donner de l’information au conseil concernant le comité du plan rural. Ce comité devrait être de 6 à 8 personnes et c’est la responsabilité du conseil de nommer les membres du comité. Ces gens doivent être optimistes, réalistes, leaders, disponibles et de tous les groupes d’âges et qui vont assumer un rôle d’ambassadeur dans la communauté. Jean Goguen sera le secrétaire du comité. Le processus d’élaboration du plan peut prendre jusqu’à deux ans. Le conseil va nommer le comité à sa prochaine réunion ordinaire du conseil Une annonce va être envoyée par la poste, le site web et le bulletin de la paroisse pour inviter les gens à soumettre leur candidature.

-M. Goguen avait aussi reçu une demande du public concernant les différences d’un plan rural et d’une déclaration de perspective d’urbanisme. Ce type de planification n’est pas recommandé par la section d’urbanisme et aménagement provincial du ministère de l’Environnement et des gouvernements locaux. Jean Hébert a lu la lettre venant de Joann Glynn du ministère.

1. **CORRESPONDANCES**
   1. **Rapport de construction**

-Paul Lang donne le rapport de construction au conseil. Le mois de juillet 34 000.00$ et aout 287 000.00$. Un total de 608 000.00$ depuis juin 2014.

La communauté rurale a reçu une demande de modifier la résolution 2014-017 du 10 juin. Deux individus ont été nommés et préfèrent à ce que leurs noms soient enlevés. C’est un groupe de citoyens et non 2 individus qui ont fait la demande au conseil pour examiner l’option de développer une déclaration de perspective d’urbanisme.

2014-077

Il fut proposé par Marc Goguen appuyé d’Harold McGrath que les noms de Stéphanie Luce et René Goguen soient enlevés de la résolution 2014-017 du 10 juin.

Adoptée

**-**La communauté rurale a reçu une lettre de l’Association de prévention du crime au N.B.

1. **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
2. **Jean Hébert – Maire**

**-**Daniel Cormier des pompiers invite le conseil à une journée porte ouverte le 5 octobre. Des membres du conseil vont y assister.

**-**Les Cocagneries.-Le souper a dû être annulé pour un manque de bénévoles. Le conseil sera présent lors des activités.

1. **Roger Després**

**-**Aucun

1. **Majella Dupuis**

**-**Aucun

1. **Marc Goguen**

**-**Aucun

1. **Harold McGrath**

-Un membre du comité du phare de la rue Lovers Lane demande l’appui du conseil pour réorganiser le comité. Il a eu un décès et certains membres sont malades ce qui rend le conseil d’administration dans l’impossibilité de gérer ses activités.

1. **Paul Lang – Secrétaire municipal – Trésorier**
2. **AFFAIRES NOUVELLES**
3. **Politique sur l’appréciation du personnel et du conseil**

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Cocagne n’a aucune politique sur l’appréciation du personnel et des membres du conseil

ATTENDU QU’il est difficile d’établir les montants permis pour l’achat de cadeaux lors d’événements tels que des décès, naissances, retraites et années de services

ATTENDU QU’IL est dans le meilleur des intérêts de la Communauté rurale d’avoir une politique clair qui définit les barèmes d’achats afin que le personnel soit en mesure de respecter la volonté du conseil.

2014-078

Il est donc résolu que le Conseil municipal de Cocagne accepte la politique 14-01, une politique sur l’appréciation du personnel et des membres du conseil municipal.

Proposé par : Majella Dupuis

Appuyé de : Marc Goguen

Adoptée

**b) Carte de crédit pour la Communauté rurale**

ATTENDU QUE plusieurs achats doivent être faits par carte de crédit seulement

ATTENDU QUE pour faire la réservation de chambres d’hôtel, de voiture, etc. il est nécessaire d’avoir une carte de crédit

ATTENDU QUE toutes les municipalités ont une carte de crédit pour leurs besoins financiers.

2014-079

Il est donc résolu que le Conseil municipal permette au Greffier – Trésorier de faire les démarches pour l’émission d’une carte de crédit d’un maximum de 3,000$.

Proposé par : Harold McGrath

Appuyé de : Majella Dupuis

Adoptée

1. **ADOPTION D’ARRÊTÉS**

-Aucun

1. **NOMINATION À DES COMITÉS**

**-**Aucun

1. **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL**

**-**Aucun

1. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**-**Un membre du public demande si que la communauté rurale a des règlements pour arrêter des projets. Le conseil explique que la communauté rurale n’a pas de plans ni d’arrêtés.

**-**Café à Cocagne- Un membre du public demande au conseil sur la venue d’un café écologique. Puisqu’il n’y a pas de plan rural et d’arrêté, le conseil n’a pas d'autorité à recommander ou appuyer le projet. Toutefois, il n'entrevoit pas de problèmes. L’individu doit avoir les permis requis du ministère de la Santé.

**-**Un membre du public demande où trouve-t-on les informations de la communauté rurale. Le conseil donne le courriel, le site web et le numéro de téléphone du bureau. Le conseil informe le public qu’un bulletin communautaire a été envoyé par la poste avec ces informations.

**-**Avant de faire le plan d’aménagement et le site web, est-ce que le conseil à un plan futur pour la communauté. Le conseil va faire l’embauche d’un directeur général. Cet individu va faire le plan d’urgence et le faire partie du comité de plan d’aménagement.

**-**Un membre du public demande au conseil si qu’il y a un plan pour la jeunesse. Cette personne trouve que ce groupe d’âge n’est pas bien représenté. Le conseil n’a pas d’objection à ce que les jeunes viennent assister aux réunions et encourager leur participation.

-Un individu fait une remarque que la lettre qui avait été lut par Jean Goguen au Ministère concernant la déclaration de perspective d’urbanisme avait été envoyée en anglais. Paul Lang explique que c’est un courriel qui a été envoyé entre deux individus et que Jean Goguen avait partagé ce courriel avec le conseil et le public.

-Un membre du public informe le conseil sur le phare de Lovers Lane que le Gouvernement fédéral a le droit de passage. Les coûts reliés à l’entretien et la réparation du phare sont élevés.

-Surveillance communautaire - La situation continue avec l’intimidation dans le secteur nord de la rivière de Cocagne. Une page Facebook est apparue avec des commentaires négatifs sur la famille qui est intimidée. Cette personne demande au conseil si c’était possible de faire une déclaration contre l’intimidation. Le conseil va regarder à envoyer un communiqué ou dépliant : Non à l’intimidation, Oui au respect.

-Il a des gens qui trouvent qu’il n’a pas assez d’information autre que le bouche à l’oreille. Les citoyens veulent s’impliquer davantage. Le conseil informe les membres du public que des dépliants sont envoyés et inclut les informations sur les numéros de téléphone du bureau avec les jours que la secrétaire est au bureau, le courriel, et le site web. Il y a aussi un répondeur pour laisser des messages lorsque le bureau est fermé.

1. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

2014-080

Il fut proposé par Harold McGrath que l’ajournement ait lieu à 20h44.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Paul Lang Jean Hébert

Greffier Maire